



ENERGIES RENOUVELABLES : DE LA CONCEPTION A LA REALISATION ACCELEREE

Discours de Madame Amina BENKHADRA

**Ministre de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement**

Ouarzazate le 25 octobre 2010

Majesté,

C'est avec la plus grande fierté que j'ai l'insigne honneur d'introduire devant votre Auguste Personne le bilan des progrès que nous réalisons dans la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable et notamment du **Projet Intégré d'énergie électrique solaire** dont **Votre Majesté** a présidé la cérémonie de lancement, il y a près d'un an, ici même à Ouarzazate le 2 novembre 2009.

Aujourd'hui, en signant, sous **Votre Haute Présidence**, deux nouvelles **Conventions** relatives aux modalités pratiques de réaliser ce projet grandiose, l'Etat, la société Moroccan Agency For Solar Energy et l'Office National de l'Electricité prennent des engagements décisifs pour mobiliser tous les moyens nécessaires pour achever à l'échéance de 2019 les cinq centrales solaires programmées d'une puissance totale de 2000 MW. Monsieur Mustapha Bakkoury, Président du Directoire de MASEN présentera à Votre Majesté les étapes franchies et celles prévues pour réaliser ce projet de grande envergure.

La réalisation d'ici 2020 des deux programmes solaire et éolien de 2000 MW chacun, inscrits dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie énergétique élaborée conformément à Vos Hautes Directives, traduit l'expression concrète de la **priorité majeure** que Votre Majesté accorde au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique comme le moyen optimal permettant au Maroc de répondre aux défis de la sécurité d'approvisionnement énergétique, de la préservation de l'environnement et du développement durable.

Au niveau international, l'année 2009 constitue un tournant historique pour les énergies renouvelables qui, en pleine crise globale mondiale, ont maintenu leur forte progression malgré la rétraction générale de l'activité. **Ce découplage de leur évolution par rapport à la conjoncture économique** et financière confirme l'importance capitale que la majorité des Etats accordent au développement du secteur des énergies renouvelables comme source de croissance, de création d'emplois, de stabilisation des prix de l'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Majesté,

Le Maroc qui, sous Votre Direction Eclairée, **s'inscrit dans cette tendance mondiale vers la nouvelle économie verte**, connaît un véritable bond en avant dans son développement économique et social avec la réalisation de grands chantiers déjà lancés ou programmés dans l'agriculture, l'industrie, les infrastructures et l'habitat. Cet essor sans précédent entraîne la croissance des besoins en diverses formes d'énergie à un rythme soutenu de **5% annuel** en moyenne et de 7,5% par an pour l'électricité, entraînant ainsi un doublement de notre consommation électrique d'ici 2020 et un quadruplement d'ici 2030.

La nouvelle stratégie énergétique, qui s'inscrit dans la vision globale et intégrée de Votre Majesté du développement durable, prévoit de construire un bouquet énergétique diversifié et équilibré où les énergies renouvelables occupent une place de choix pour à la fois satisfaire cette demande croissante, préserver l'environnement et réduire notre dépendance énergétique de l'extérieur.

Pour répondre à la demande croissante d'électricité, **la puissance électrique installée sera triplée** d'ici 2020 par rapport à son niveau actuel. A cet horizon, les centrales fonctionnant avec des énergies renouvelables représenteront **42%** de la capacité électrique totale installée, le solaire, l'éolien et l'hydraulique occupant chacun **14%**.

Cet **objectif ambitieux et volontariste** est réalisable grâce aux atouts reconnus dont notre pays dispose dans ce domaine avec un énorme potentiel en énergies solaire et éolienne, une position stratégique au cœur du carrefour énergétique euro-méditerranéen, des projets de dimension régionale facilitant la synergie avec le Plan Solaire Méditerranéen, l'Initiative DESERTEC et le Projet Transgreen auxquels le Maroc adhère.

Majesté

Depuis le lancement du **Projet Intégré d'énergie électrique solaire** en novembre 2009, le Gouvernement de Votre Majesté a mis en place le **cadre législatif, réglementaire et institutionnel** nécessaire pour assurer le développement des énergies renouvelables en donnant la visibilité requise aux opérateurs et investisseurs. Ainsi le 11 février 2010, ont été promulguées trois lois relatives respectivement aux énergies renouvelables, à la création de la Moroccan Agency for Solar Energy et à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique.

En particulier, La **Loi 13-09** sur les énergies renouvelables, très libérale et attractive, offre des opportunités réelles d'investissement pour le secteur privé qui peut, sans limitation de puissance, produire de l'électricité de sources renouvelables. L'électricité produite peut être fournie au marché local et/ou exportée par accès au réseau national et aux interconnexions avec les pays tiers, si nécessaire, la possibilité de **disposer de lignes directes d'exportation**.

Les projets de production de l'électricité à partir de sources renouvelables sont largement ouverts à l'initiative privée nationale et internationale. MASEN, pour les projets solaires, et l'ONE pour les projets éoliens, jouent le rôle de catalyseur dans la dynamique impulsée par **Votre Majesté** pour accélérer le développement des énergies renouvelables.

Les deux projets solaire et éolien de 2000 MW chacun à achever d'ici 2020 ne sont pas limitatifs. En dehors des localisations qui leur sont réservées, des sites aussi riches en potentiel sont disponibles pour les développeurs privés et notamment dans l'extension de sites déjà équipés comme ceux d'Essaouira ou de Tanger pour l'éolien. En agissant pour leur propre compte ou pour compte d'autrui, ils pourront contribuer à dépasser très

largement les puissances cibles assignées aux projets portés par MASEN et l'ONE qui d'ailleurs les réaliseront en partenariat avec le secteur privé.

Nous recherchons à travers le développement à grande échelle des énergies renouvelables non seulement l'exploitation de nos ressources locales mais également l'appropriation des technologies, l'industrialisation et la formation dans les différentes filières liées à ces énergies et le renforcement de la recherche & développement. Notre ambition est aussi de créer des pôles d'emplois, de revenus et de nouveaux métiers au niveau national et régional.

A cet effet, une offre énergie-industrie a été construite pour accompagner l'élan des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique et contribuer à l'émergence d'une industrie associée.

Majesté

Notre stratégie énergétique en visant à édifier un système énergétique sobre en carbone et répondant durablement aux besoins en énergie des générations présentes et futures, s'intègre dans notre stratégie environnementale de long terme qui vise **la protection et la préservation des ressources et des écosystèmes, l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la mise en œuvre de plans opérationnels pour réaliser ces objectifs.**

La protection des ressources est une donnée essentielle du projet solaire comme illustrée par les actions entreprises pour rationaliser l'utilisation des ressources hydriques pour alimenter en eau la première centrale d'Ouarzazate. En effet, pour couvrir les besoins en eau de la région, Votre Majesté a donné Ses Hautes Instructions pour la construction du Barrage Tiouine qui viendra renforcer les ressources disponibles du barrage Mansour Eddahbi.

Cette dynamique de développement durable sera appliquée à tous les projets du programme solaire, s'inscrivant ainsi en parfaite concordance avec les lignes directrices de la Stratégie de l'Environnement et du Développement Durable et sa loi-cadre que le Gouvernement de Votre Majesté élabore conformément à vos Orientations éclairées.

Que Dieu nous assiste pour être à la hauteur de la confiance dont Votre Majesté a bien voulu nous investir.